

Les craintes d'un cours de citoyenneté «bricolage»

L'idée d'introduire un cours de citoyenneté à l'école a été évoquée plusieurs fois ces dernières semaines, notamment par des responsables politiques, à la suite des attentats de Paris. Le président du cdH, Benoît Lutgen a notamment indiqué que «tous les élèves sans exception, quel que soit le réseau, quelles que soient leurs options, doivent apprendre les valeurs universelles qui fondent notre société.»

Les modalités d'un cours de citoyenneté suscitent pas mal de commentaires. Du côté des syndicats CSC et CGSP Enseignement.

«Nous soutenons réellement l'idée d'un cours de citoyenneté, mais il y a plusieurs points à éclaircir», précise Pascal Chardome, secrétaire général de la CGSP Enseignement. «Nous estimons que c'est tronquer le débat que de lier l'existence d'un cours de citoyenneté à la suppression des cours philosophiques. Ensuite, il y a le problème du titre que porteraient ces enseignants et la question de la formation à leur ap-

porter. Enfin, nous pensons que dans l'hypothèse où on veut un vrai cours de citoyenneté, il faut qu'il soit donné dans tous les réseaux, pas seulement dans l'officiel», poursuit Pascal Chardome. «En ce moment, nous craignons un peu que l'on fasse du 'bricolage' dans cette problématique.»

Question de société

«C'est une décision qu'il ne faut pas prendre sous le coup de l'émotion du moment (l'attentat contre Charlie Hebdo, ndlr)», estime Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC Enseignement. «Par ailleurs, nous nous inquiétons pour l'emploi et les conditions de travail des personnels. Il faut des garanties à cet égard et une politique de requalification pour permettre aux travailleurs de garder un emploi dans l'enseignement», poursuit Eugène Ernst. «Et il y a également le problème de la formation. Cette thématique est une question de société, ne reposant pas uniquement sur certains enseignants», conclut-il.

BELGA